



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 25/04/2022

Reçu en préfecture le 25/04/2022

Affiché le 25/04/2022

ID : 038-200040111-20220412-22_072-DE

SLOW

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 22_072

**OBJET : CHALET
INTERCOMMUNAL – MISE AU
POINT FRAIS MAITRISE
D'ŒUVRE – AVENANT N°2**

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à 19 h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : mercredi 6 avril 2022

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 24 Pouvoirs : 8 Votants : 32</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 32 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Pierre BAFFERT, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR , Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Eric L'HERITIER, Claude COUX (Saint Christophe sur Guiers) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Évelyne LABRUDE (La Bauche) ; Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38) ;</p> <p>Pouvoirs : Nathalie HENNER à Jean-Claude SARTER, Mathias LAVOLÉ à Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Véronique MOREL à Céline BOURSIER, Stéphane GUSMEROLI à Cécile LASIO, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Wilfried TISSOT à Pascal SERVAIS, Bruno STASIAK à Pierre FAYARD, Birgitta RENAUDIN à Raphaël MAISONNIER</p>
---	--

CONSIDÉRANT le projet de réaménagement du Chalet intercommunal à St Laurent du Pont,

CONSIDÉRANT l'établissement du montant APD des travaux pour le Chalet intercommunal, en mars 2020 à 170 036 € HT et l'ajustement du marché de maîtrise d'œuvre par l'avenant n°1 délibéré en mars 2020. Le montant d'honoraires ajusté au stade APD s'établit à projet à 29 410€ HT.

CONSIDÉRANT l'évolution des prix du bâtiment liée notamment au contexte Covid sur les années 2020 et 2021,

CONSIDÉRANT la validation des marchés de travaux en conseil communautaire en décembre 2021 pour un montant de 186 214,05 € HT,

Il convient de réévaluer le montant du marché de maîtrise d'œuvre selon l'évolution de l'indice des coûts de la construction BT01 entre mars 2020 (BT01 = 111,7) et décembre 2021 (BT01 = 119,7) - source INSEE.
Le montant du marché, selon l'évolution des prix calculé sur la base des indices BT01, est estimé en décembre 2021 à 182 214,05 € HT.

Sur cette base, le montant ajusté de maîtrise d'œuvre est de 31 523,03€ HT, y compris OPC, soit une hausse de 2 113,03€ HT, intégré dans un avenant n°2.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **AUTORISER** la Présidente à signer l'avenant n°2 du contrat de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du Chalet intercommunal à St Laurent du Pont.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 21 avril 2022,

La Présidente,
Anne LENFANT



PROPOSITION AVENANT n° 2**OBJET DE L'AVENANT:**

Marché de maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement des surfaces garages du bâtiment intercommunal « Chalet Bleu » à Saint Laurent du Pont en Point Information Jeunesse.

Réévaluation du montant des honoraires de maîtrise d'œuvre en fonction de l'évolution du montant des indices BT 01 entre mars 2020 et décembre 2021.

MAÎTRISE D'OUVRAGE: Communauté de communes Cœur de Chartreuse CCCC

MAÎTRISE D'ŒUVRE: Giuseppina Ciaramella architetto

MARCHE INITIAL : 100 000,00 €HT de travaux

15/03/2019

Il concerne uniquement l'aménagement du garage

MARCHE - AVENANT 1

170 000,00 €HT de travaux

27/02/2020

Il concerne en plus de l'aménagement du garage.....le réaménagement partiel du RdC; la rénovation des façades SUD, OUEST et NORD; la création d'une rampe extérieure couverte par un auvent; l'aménagement des places de parking ainsi que le stationnement des vélos.

MARCHE - AVENANT 2

182 214,05 €HT de travaux

06/04/2022

Suite réévaluation indices coût de construction BT 01 décembre 2021

PROPOSITION D'HONORAIRES

	€HT	taut TVA	€TTC	TVA
FORFAIT DE REMUNERATION				
Montant HT de travaux envisagés	182 214,05			
FORFAIT DE REMUNERATION	26 967,68			
Part de travaux en réhabilitation	0,00			
TVA à 10% sur honos	0,00			
TVA à 20% sur honos	5 393,54			
TOTAL HONOS TTC	32 361,22			
TVA à 10% sur travaux	0,00			
TVA à 20% sur travaux	36 442,81			
TOTAL TRAVAUX TTC	218 656,86			
TOTAL TTC	251 018,08			

NOTA:

Le forfait de rémunération est calculé en fonction du montant des travaux et hors mission de relevé et d'éventuelles missions d'ingénierie

Taux initial= 15,02%
Taux avenant= 14,80%

DECOMPOSITION DE LA MISSION D'ETUDE

	€HT	taut TVA	€TTC	TVA
1 ETUDES PRELIMINAIRES/ ESQUISSES/ CHIFFRAGE	3 177,67	0,20	3 813,21	635,53
2 AVANT PROJET SOMMAIRE	2 347,35	0,20	2 816,82	469,47
3 APD / PC	2 565,29	0,20	3 078,34	513,06
4 PROJET / DCE (hors VISA)	5 393,54	0,20	6 472,24	1 078,71
5 ACT/ ETABLISSEMENT DES MARCHES	2 696,77	0,20	3 236,12	539,35
6 DIRECTION ET COMPTABILITE DES TRAVAUX	9 438,69	0,20	11 326,43	1 887,74
7 ASSISTANCE A LA RECEPTION DES TRAVAUX	1 348,38	0,20	1 618,06	269,68
TOTAL HT	26 967,68		32 361,22	5 393,54
OPC	4 555,35			
TOTAL HT	31 523,03			
TVA à 20% sur honos	6 304,61			
TOTAL HONOS TTC	37 827,64			

Taux initial= 5%
Taux avenant= 2,5%

Giuseppina Ciaramella architetto



Giuseppina Ciaramella
architetto